



T610.5

Tarif interne

Conditions générales de vente (CGV)

BLS Navigation SA

valable à partir du 01.04.2026

Inhaltsverzeichnis

1	Remarques préliminaires.....	3
1.1	Lois, ordonnances et tarifs supérieurs	3
1.2	Objectif.....	3
1.3	Sécurité à bord	3
1.4	Changements d'horaires / Force majeure	3
1.5	Parties contractantes.....	3
2	Responsabilité	4
2.1	Responsabilité du client.....	4
2.2	Réclamations.....	4
2.3	Protection des données.....	4
3	Champ d'application	4
3.1	Champ d'application	4
4	Dispositions générales	4
4.1	Dispositions générales	4
4.2	Offres pour les familles et les enfants	4
4.3	Chiens.....	4
4.4	Chargement par le client de vélos ou d'autres engins de déplacement et de transport	5
4.5	Réglementation pour les voyageurs handicapés	5
4.6	Croisières spéciales et bateaux-événements.....	5
5	Titres de transport pour voyageurs individuels.....	6
5.1	Billets de trajet.....	6
5.2	Seepass.....	7
5.3	Carte journalière lacs de Thoue et Brienz.....	9
5.4	Carte journalière lac de Brienz	10
5.5	Cartes d'hôtes: carte journalière pour les lacs de Thoue et de Brienz.....	11
5.6	Carte journalière 2pour1	12
6	Groups.....	13
6.1	Billets de groupe	13
7	Changements de parcours	13
7.1	Changement de parcours - Vente par la navigation.....	13
8	Remboursement.....	13
8.1	Seepass.....	13
8.2	Carte Journalière	14
10	Prix - valable à partir du 14.12.2025	15
10.1	Triangle tarifaire du lac de Thoue	15
10.2	Triangle tarifaire du lac de Brienz	15
10.3	Seepass 1 ^{re} Classe	15
10.4	Cartes Journalières à partir du 14.12.2025.....	16
10.5	Frais de remboursement.....	16

1 Remarques préliminaires

1.1 Lois, ordonnances et tarifs supérieurs

La loi sur le transport de voyageurs (LTV 745.1) et l'Ordonnance sur le transport de voyageurs (OTV 745.11).

Sauf mention contraire dans le présent tarif, [les tarifs et prescriptions ci-après sont applicables](#)

T600	Dispositions tarifaires accessoires communes du Service direct national et des communautés
T600.3	Facilités de voyage pour enfants
T600.9	Remboursements
T601	Tarif général des voyageurs
T601.10	Billets et surclassements dégriffés
T604	Distances tarifaires et prix des entreprises de transport concessionnaires
T650	Tarif des abonnements de trajet
T652	Cartes multicourses
T654	Abonnements généraux, demi-tarif, AG Night et offres supplémentaires
T658	Tarif du demi-tarif PLUS
T673	Offer Switzerland – Swiss Travel System
P520	Prescriptions concernant les transports militaires, de la protection civile et du service civil
P545	Prescriptions concernant les moyens de paiement
P570	Prescriptions concernant la vente dans le Service direct des voyageurs.

Ce tarif est édité en langue allemande. Il existe des traductions en français et en anglais. En cas de doute, l'original allemand fait foi.

1.2 Objectif

Le présent tarif contient les conditions générales pour le transport de personnes et de bagages à main sur les bateaux de la BLS Navigation SA (lacs de Thoune et de Brienz).

1.3 Sécurité à bord

Tous les passagers à bord sont soumis à l'autorité du capitaine.

Le capitaine a le droit de refuser l'accès au navire ou d'en expulser les personnes qui

- sont sous l'influence de l'alcool ou de drogues
- ont un comportement indécent et/ou abusif
- ne respectent pas les règles en vigueur à bord ou les ordres du capitaine ou de l'équipage. En cas de besoin, le capitaine peut faire appel à la police.

Le remboursement/l'échange est exclu dans ces cas.

1.4 Changements d'horaires / Force majeure

Nous nous réservons expressément le droit de modifier les horaires et d'adapter l'utilisation des bateaux. L'arrêt de l'exploitation pour cause de force majeure ou une offre de cours réduite ne donne pas droit à un remboursement ou à une indemnisation de quelque nature que ce soit. Il n'existe aucun droit à une place assise ou au transport en cas de capacité épuisée.

1.5 Parties contractantes

Offres internes : BLS Navigation SA et le client/la cliente.

Offres de tiers : les tiers et le client/la cliente- BLS Navigation SA agit en tant qu'intermédiaire.

2 Responsabilité

2.1 Responsabilité du client

Le client est entièrement responsable vis-à-vis de BLS Navigation SA de tous les dommages qu'il cause de manière fautive à BLS Navigation SA pendant la fourniture des prestations.

2.2 Réclamations

Si le client a des raisons de faire des réclamations pendant le voyage, il doit les communiquer immédiatement à BLS Navigation SA ou à un éventuel organisateur. En outre, le client est tenu d'entreprendre tout ce que l'on peut raisonnablement attendre de lui afin de contribuer à la réparation du dérangement et de minimiser un éventuel dommage.

2.3 Protection des données

Ci-dessous, vous accédez à la déclaration de protection des données de BLS Navigation SA.
<https://www.bls-schiff.ch/fr/protection-des-donnees>

3 Champ d'application

3.1 Champ d'application

TU	TUC	Entreprise/ligne	
BLS-brs	183	Navigation Lac de Brienz	X
BLS-ths	192	Navigation Lac de Thoune	X

4 Dispositions générales

4.1 Dispositions générales

Tous les titres de transport internes sont calculés et émis conformément aux tarifs supérieurs T600/T601/604.

4.2 Offres pour les familles et les enfants

Les enfants jusqu'à l'âge de 5.99 ans voyagent gratuitement.
Les enfants âgés de 6 à 15.99 ans paient le tarif réduit.

Les offres nationales pour les enfants de 6 à 15.99 ans selon T 600.3 (Carte junior et carte enfant accompagné) et T654 (carte journalière enfant) sont valables sur tous les bateaux des lignes régulières des lacs de Thoune et de Brienz.

4.3 Chiens

Les chiens paient le prix réduit en 2e classe en 1re/ 2e classe. Exception : les chiens dont la hauteur de cou-de-pied est inférieure à 30 cm dans un panier/sac peuvent être transportés gratuitement.

Une carte journalière pour chien pour la navigation BLS est disponible pour CHF 15.
Les offres nationales pour les chiens selon T654 (passeport chien et carte journalière chien) sont valables sur tous les bateaux en service régulier sur les lacs de Thoune et de Brienz.
Le T600 ch. 8 Animaux s'applique.

4.4 Chargement par le client de vélos ou d'autres engins de déplacement et de transport

Dans la mesure où le parcours du bateau est autorisé pour le transport de vélos (voir horaire) et qu'il y a suffisamment de place sur le bateau, les vélos et autres engins de déplacement et de transport peuvent être embarqués sur le bateau. La décision est prise par le personnel du bateau.

Pour le transport, un titre de transport réduit de 2e classe en fonction du trajet est nécessaire.

Les offres nationales pour le chargement des vélos par les voyageurs (carte journalière pour vélos et Velo-Pass) sont valables sur tous les bateaux en service régulier des lacs de Thoue et de Brienz. Les dispositions et les prix selon T600 chiffre 7 sont applicables.

4.5 Réglementation pour les voyageurs handicapés

Tous les bateaux, à l'exception du MS Interlaken, sont accessibles en fauteuil roulant sur le pont principal et disposent de toilettes pour les voyageurs handicapés.

L'abonnement d'accompagnement national selon T600 ch. 10 est valable sur tous les bateaux de ligne.

Les personnes handicapées ou leurs accompagnateurs, sans abonnement d'accompagnement, en particulier celles venant de l'étranger, ne bénéficient d'aucune réduction.

4.6 Croisières spéciales et bateaux-événements

Des dispositions tarifaires particulières s'appliquent aux courses spéciales et aux bateaux-événements.

Les titres de transport de l'assortiment interne et national normal, y compris les abonnements généraux et les Seepass, ne sont pas valables sur ces trajets.

Les organisateurs peuvent proposer des tarifs réduits.

Ceux-ci peuvent être consultés dans l'offre correspondante.

5 Titres de transport pour voyageurs individuels

5.1 Billets de trajet

5.1.1 Offre

Des billets à prix normal sont émis selon T601 en trafic interne et service direct national sur les lignes de navigation.

5.1.2 Validité

Les billets sont valables un jour, de 00h00 à 05h00 le lendemain.

5.1.3 Champ d'application

Bateaux en service régulier sur les lacs de Thoune et de Brienz

5.1.4 Classes

- 1^{re} classe
- 2^e classe

Sur le MS Stockhorn, le tarif unique de 2e classe s'applique aux courses régulières.

5.1.5 Groupes de clients

- Prix normal
- Prix réduit pour l'abonnement demi-tarif, Swiss Half Fare Card, enfant 6-15.99 ans et chiens

5.1.6 Surclassement

Des surclassements de trajet (également pour des trajet partiels) sont disponibles.

5.1.7 Distribution

- Sur papier sécurisé
- Billet électronique
- Sous forme de ticket écran/wallet
- Billetterie automatique

5.1.8 Canaux de vente

- Système de vente BLS Navigation
- Webshop BLS Navigation
- Tous les canaux de vente connectés à NOVA

5.2 Seepass

5.2.1 Offre

Seepass ONE

- 1 adulte, en personne, non transférable
- max. 4 enfants jusqu'à 15.99 ans, interchangeable de manière flexible

Seepass FLEX

- 1 adulte, en personne, non transférable
- 1 accompagnateur ou 1 chien, interchangeable de manière flexible
- max. 4 enfants jusqu'à 15.99 ans, interchangeable de manière flexible

Il n'est pas possible d'acheter des Seepass pour les chiens.

5.2.2 Classe

1re Classe

5.2.3 Validité

Le Seepass est valable du 1er avril au 31 mars de l'année suivante.

5.2.4 Période de vente

Prévente entre mi-novembre et mi-mars	prix spécial
Mi-mars - mi-novembre	prix normal

5.2.5 Canaux de vente

- Webshop BLS Navigation
- Centres de voyages BLS
- Point de Vente STI à Thun

5.2.6 Champ d'application

Le Seepass donne droit à un nombre illimité de trajets sur tous les bateaux en service régulier sur les lacs de Thoue et de Brienz.

Le Seepass ne donne pas droit à la libre circulation sur les courses événementielles et spéciales. Les organisateurs peuvent toutefois accorder des réductions.

5.2.7 Commande, paiement et distribution

Le Seepass peut être acheté en ligne via la boutique en ligne BLS Navigation, dans tous les centres de voyage BLS ou au guichet STI à Thoue en prévente. Le paiement s'effectue en francs suisses au moment de la commande.

Pour tout achat au guichet (centres de voyage BLS, STI et autres), un supplément de CHF 30.00 sera facturé.

La carte Seepass est envoyée sous forme numérique avec la confirmation de commande.

Les cartes Seepass physiques doivent être commandées explicitement. Elles seront envoyées par la poste d'ici fin mars.

Le paiement par facture n'est pas possible.

Le Seepass est également disponible sous forme d'abonnement avec renouvellement sans interruption. Le Seepass est automatiquement renouvelé et le montant est débité de la carte de crédit. Les tarifs en vigueur s'appliquent au renouvellement.

Le renouvellement automatique peut être résilié à tout moment.

5.2.8 Contrôle des titres de transport

Lors du contrôle des titres de transport, le/la titulaire doit présenter spontanément son Seepass ainsi qu'une pièce d'identité valide (carte d'identité ou pièce d'identité telle que permis de conduire, SwissPass, etc.).

Seuls les formats suivants sont considérés comme des titres de transport valables pour le Seepass :

Carte physique Seepass

La carte originale, en bon état.

Les copies, photos ou images numériques de la carte ne sont pas valables.

Seepass numérique dans le portefeuille numérique du smartphone

- Le Seepass numérique émis par BLS Schifffahrt AG.
- Le Seepass doit être enregistré dans le portefeuille numérique du smartphone, être entièrement lisible et pouvoir être clairement attribué au voyageur.

Seepass au format PDF reçu par e-mail

Le fichier PDF envoyé par le système contenant toutes les informations relatives au billet.

Le fichier doit être ouvert sur l'appareil du voyageur et présenté de manière lisible.

Formats non acceptés

Les photos, captures d'écran ou toute autre reproduction du billet – en particulier les photos de la carte physique – ne sont pas autorisées.

5.2.9 Abus ou falsification

L'utilisation abusive ou frauduleuse du Seepass entraîne son retrait immédiat sans indemnisation. Cela peut faire l'objet de sanctions pénales ou civiles.

L'utilisation du Seepass par une autre personne ou un chien est notamment considérée comme un abus.

5.2.10 Changement d'adresse et de nom

Le cocontractant est tenu de communiquer oralement à un point de vente de la navigation ou par e-mail à schiff@bls.ch, dans un délai de 30 jours, toutes les modifications des données d'adresse fournies lors de l'achat.

Pour les changements annoncés ultérieurement (nom, prénom, date de naissance), une taxe de 30 CHF est perçue.

5.2.11 Remboursement / Échange / Seepass oublié

Voir chiffre 8.1.1

5.3 Carte journalière lacs de Thoune et Brienz

5.3.1 Offre

La carte journalière pour les lacs de Thoune et de Brienz permet de voyager de manière illimitée sur tous les bateaux en service régulier de la compagnie BLS Navigation sur les lacs de Thoune et de Brienz ainsi que dans la zone 750 (Interlaken) de la communauté tarifaire Libero.

La carte journalière n'est pas valable sur les courses spéciales et les bateaux-événements.

5.3.2 Validité

La carte journalière est valable un jour, de 00h00 à 05h00 le lendemain.

5.3.3 Champ d'application

- Bateaux en service régulier de la BLS Navigation sur les lacs de Thoune et de Brienz
- Zone 750 de la communauté tarifaire Libero

5.3.4 Classe

- 1^{re} classe
- 2^e classe

Sur le MS Stockhorn, le tarif unique de 2e classe s'applique aux courses régulières

5.3.5 Groupes de clients

- Prix normal
- Abonnement demi-tarif
- Enfant 6-15.99 ans
- Chien

5.3.6 Surclassement

Outre les surclassements de trajet, des surclassements journaliers sont disponibles sur les lacs de Thoune et de Brienz.

5.3.7 Distribution

- Sur papier sécurisé
- Billet électronique
- Sous forme de ticket écran/wallet
- Billetterie automatique

5.3.8 Canaux de vente

- Système de vente BLS Navigation
- Webshop BLS Navigation
- Tous les canaux de vente connectés à NOVA
- Trekksoft (y compris les revendeurs)

5.4 Carte journalière lac de Brienz

5.4.1 Offre

La carte journalière pour le lac de Brienz permet de voyager de manière illimitée sur tous les bateaux en service régulier sur le lac de Brienz

La carte journalière n'est pas valable sur les courses spéciales et les bateaux-événements.

5.4.2 Validité

La carte journalière est valable un jour, de 00h00 à 05h00 le lendemain.

5.4.3 Champ d'application

Bateaux en service régulier de la BLS Navigation sur les lac de Brienz

5.4.4 Classe

- 1^e classe
- 2^e classe

5.4.5 Groupes de clients

- Prix normal
- Abonnement demi-tarif
- Enfant 6-15.99 ans
- Chien

5.4.6 Surclassement

Outre les surclassements de trajet, des surclassements journaliers sont disponibles sur le lac de Brienz.

5.4.7 Distribution

- Sur papier sécurisé
- Billet électronique
- Sous forme de ticket écran/wallet
- Billetterie automatique

5.4.8 Canaux de vente

- Système de vente BLS Navigation
- Webshop BLS Navigation
- Tous les canaux de vente connectés à NOVA
- Trekksoft (y compris les revendeurs)

5.5 Cartes d'hôtes: carte journalière pour les lacs de Thoune et de Brienz

Le chiffre 5.3 « Carte journalière pour les lacs de Thoune et de Brienz » s'applique par analogie.

5.5.1 Réduction

Sur présentation des cartes d'hôtes, la compagnie de navigation BLS accorde une réduction de 20% sur le prix normal de la carte journalière pour les lacs de Thoune et de Brienz.

5.5.2 Cartes autorisées

Les cartes d'hôtes suivantes donnent droit à l'achat avec réduction :

- Panoramacard Lac de Thoune
- Carte d'hôte Interlaken
- Carte d'hôte Habkern
- Carte d'hôte Beatenberg
- Carte d'hôte Gstaad-Saanenland
- Carte du parc naturel du Diemtigtal

5.5.3 Classe

- 1^{re} classe
- 2^e classe

5.5.4 Surclassement

Des surclassements liés au trajet de l'assortiment normal ou des surclassements journaliers des lacs de Thoune et de Brienz ou du lac de Brienz sont émis.

5.5.5 Distribution

- Sur papier de sécurité

5.5.6 Canaux de ventes

- Système de vente BLS Navigation

5.6 Carte journalière 2pour1

Les points 5.3 et 5.4 s'appliquent par analogie.

5.6.1 Champs d'application

La carte journalière 2pour-1 est émise avec les zones de validité suivantes :

- Lacs de Thoue et de Brienz (y compris zone Libero 750 Interlaken)
- Lac de Brienz

5.6.2 Ayants droit

La carte journalière 2pour1 n'est utilisée que pour des actions / promotions de vente et n'est disponible que sur présentation d'un bon d'un partenaire.

5.6.3 Classe

- 1^{re} classe
- 2^e classe

5.6.4 Prix

Une personne paie le prix d'une carte journalière (prix normal / demi-tarif), la deuxième personne et jusqu'à 4 enfants jusqu'à 15,99 ans voyagent gratuitement.

Cartes journalières 2 pour 1 avec abonnement demi-tarif : Une seule personne doit disposer d'un abonnement demi-tarif.

5.6.5 Surclassement

Des surclassements liés au trajet sont émis à partir de l'assortiment normal ou des surclassements journaliers Lacs de Thoue et de Brienz ou Lac de Brienz.

Pour la carte journalière 2 pour 1, un seul changement de classe suffit pour toutes les personnes voyageant ensemble.

5.6.6 Distribution

- Sur papier de sécurité

5.6.7 Canaux de Ventes

- Système de vente BLS Navigation

6 Groups

6.1 Billets de groupe

Les groupes voyageant ensemble, à partir de 10 personnes, peuvent obtenir des billets de groupe avec 30% de rabais dans les points de vente de la BLS Navigation aussi que des transports publics en Suisse.

Afin de pouvoir garantir la participation des groupes, ceux-ci doivent être réservés au plus tard deux jours avant le voyage dans une gare ou directement auprès du centre de voyages de BLS Navigation (schiff@bls.ch). Les billets de groupe peuvent également être achetés à court terme auprès d'un point d'émission desservi, jusqu'au départ du moyen de transport.

Les reports ou les annulations de voyages ainsi que les modifications importantes du nombre de participants doivent être communiqués au point d'arrêt de départ au plus tard jusqu'à 11 heures la veille du voyage. Le nombre exact de participants doit être indiqué au plus tard une demi-heure avant le départ. Avant le départ, l'adaptation du nombre de participants est gratuite

7 Changements de parcours

7.1 Changement de parcours - Vente par la navigation

Aucun changement de parcours n'est émis.

8 Remboursement

Les remboursements sont effectués selon T600.9.

8.1 Seepass

Aucun remboursement / aucun échange

Exceptions :

- En cas de décès, le transfert du Seepass à une autre personne est autorisé. Pour le transfert, il faut fournir, outre le Seepass, l'acte de décès ainsi que le nom et l'adresse du nouveau titulaire.
- En cas d'incapacité de voyager pour cause de maladie pendant au moins trois mois, le transfert du Seepass à une autre personne est autorisé. Pour le transfert, il faut fournir, outre le Seepass, un certificat médical ainsi que le nom et l'adresse du nouveau titulaire. Une taxe de CHF 30.00 est due à cet effet.

Les demandes pour les remboursements susmentionnés doivent être adressées par écrit à BLS Schiffahrt AG, Lachenweg 19, 3604 Thun.

Seepass oublié

En lieu et place du Seepass oublié, il convient d'acheter un billet pour le trajet souhaité. Le billet doit être annoté par le personnel de vente de la mention «Seepass oublié», accompagnée du prénom et du nom du voyageur.

Sur présentation de l'original du Seepass et du billet portant la mention, un remboursement du prix du billet est possible à chaque embarcadère/guichet.

Des frais de remboursement sont prélevés conformément au point 10.5.

8.2 Carte Journalière

Les cartes journalières pour les lacs de Thoune/Brienz et de Brienz ne sont remboursées qu'avant le premier jour de validité.

Les remboursements partiels ne sont pas autorisés.

9 Boutique en ligne – Contribution à la durabilité

Lors de l'achat d'un produit dans la boutique en ligne de BLS Navigation, une contribution volontaire à la durabilité est automatiquement ajoutée au panier.

Les clients ont la possibilité de supprimer cette contribution avant de finaliser leur achat.

L'achat de la contribution à la durabilité peut être annulé dans un délai de 30 jours par e-mail à schiff@bls.ch en indiquant le numéro « Commande Internet » et votre nom/vos coordonnées.

Les contributions volontaires sont versées dans un fonds dédié au développement durable de BLS Navigation. Les fonds collectés ne peuvent être utilisés que pour des projets durables. L'utilisation des fonds est ciblée, responsable et conforme aux objectifs de développement durable de BLS Navigation. Les projets déjà réalisés sont publiés sur le site web de BLS Navigation, où ils peuvent être consultés en toute transparence : www.bls-schiff.ch/fr/durabilite

La contribution volontaire à la durabilité ne constitue pas un don déductible des impôts.

10 Prix - valable à partir du 14.12.2025

10.1 Triangle tarifaire du lac de Thoune

Thunersee - Preise 2026 Normalpreis Gültig 16.12.2026 - 13.12.2026

Interlaken West (See)		Neuhaus (Unterseen)(See)		Beatushöhlen-Sundlauenen		Leissigen (See)		Beatenbucht (See)		Merligen (See)		Faulensee (See)		Spiez Schiffst.		Gunten (See)		Einigen (See)		Gwatt Deltape		Oberhofen an		Hilterfingen (S)		Hünibach (Se)		Schad		Thun (See)	
→	18.00	30.00																													
↔	36.00	60.00																													
→	20.00	33.00	10.00	17.00																											
↔	40.00	66.00	20.00	34.00																											
→	23.00	38.00	10.00	17.00	15.00	25.00																									
↔	46.00	76.00	20.00	34.00	30.00	50.00																									
→	25.00	41.00	18.00	30.00	13.00	21.00	10.00	17.00																							
↔	50.00	82.00	36.00	60.00	26.00	42.00	20.00	34.00																							
→	27.00	45.00	20.00	33.00	18.00	30.00	15.00	25.00	8.00	13.00																					
↔	54.00	90.00	40.00	66.00	36.00	60.00	30.00	50.00	16.00	26.00																					
→	29.00	48.00	23.00	38.00	23.00	38.00	20.00	33.00	15.00	25.00	13.00	21.00																			
↔	58.00	96.00	46.00	76.00	46.00	76.00	40.00	66.00	30.00	50.00	26.00	42.00																			
→	34.00	56.00	25.00	41.00	25.00	41.00	24.00	40.00	20.00	33.00	18.00	30.00	10.00	17.00																	
↔	68.00	112.00	50.00	82.00	50.00	82.00	48.00	80.00	40.00	66.00	36.00	60.00	20.00	34.00																	
→	34.00	56.00	27.00	45.00	27.00	45.00	27.00	45.00	24.00	40.00	23.00	38.00	15.00	25.00	13.00	21.00															
↔	68.00	112.00	54.00	90.00	54.00	90.00	54.00	90.00	48.00	80.00	46.00	76.00	30.00	50.00	26.00	42.00															
→	37.00	61.00	29.00	48.00	27.00	45.00	27.00	45.00	25.00	41.00	20.00	33.00	15.00	25.00	13.00	21.00	15.00	25.00													
↔	74.00	122.00	58.00	96.00	54.00	90.00	54.00	90.00	50.00	82.00	40.00	66.00	30.00	50.00	26.00	42.00	30.00	50.00													
→	41.00	68.00	34.00	56.00	29.00	48.00	29.00	48.00	27.00	45.00	23.00	38.00	18.00	30.00	15.00	25.00	20.00	33.00	8.00	13.00											
↔	82.00	136.00	68.00	112.00	58.00	96.00	58.00	96.00	54.00	90.00	46.00	76.00	36.00	60.00	30.00	50.00	40.00	66.00	16.00	26.00											
→	44.00	73.00	32.00	53.00	29.00	48.00	29.00	48.00	27.00	45.00	23.00	38.00	20.00	33.00	18.00	30.00	13.00	21.00	20.00	33.00	15.00	25.00									
↔	88.00	146.00	64.00	106.00	58.00	96.00	58.00	96.00	54.00	90.00	46.00	76.00	40.00	66.00	36.00	60.00	26.00	42.00	40.00	66.00	30.00	50.00									
→	44.00	73.00	34.00	56.00	32.00	53.00	32.00	53.00	27.00	45.00	24.00	40.00	23.00	38.00	20.00	33.00	15.00	25.00	18.00	30.00	13.00	21.00	5.00	8.00							
↔	88.00	146.00	68.00	112.00	64.00	106.00	64.00	106.00	54.00	90.00	48.00	80.00	46.00	76.00	40.00	66.00	30.00	50.00	36.00	60.00	26.00	42.00	10.00	16.00							
→	54.00	89.00	37.00	61.00	34.00	56.00	34.00	56.00	29.00	48.00	25.00	41.00	24.00	40.00	23.00	38.00	18.00	30.00	15.00	25.00	13.00	21.00	10.00	17.00	5.00	8.00					
↔	108.00	178.00	74.00	122.00	68.00	112.00	68.00	112.00	58.00	96.00	50.00	82.00	48.00	80.00	46.00	76.00	36.00	60.00	30.00	50.00	26.00	42.00	20.00	34.00	10.00	16.00					
→	54.00	89.00	41.00	68.00	34.00	56.00	34.00	56.00	32.00	53.00	29.00	48.00	27.00	45.00	25.00	41.00	23.00	38.00	18.00	30.00	15.00	25.00	13.00	21.00	10.00	17.00	5.00	8.00			
↔	108.00	178.00	82.00	136.00	68.00	112.00	68.00	112.00	64.00	106.00	58.00	96.00	54.00	90.00	50.00	82.00	46.00	76.00	36.00	60.00	30.00	50.00	26.00	42.00	20.00	34.00	10.00	16.00			
→	54.00	89.00	41.00	68.00	37.00	61.00	37.00	61.00	32.00	53.00	29.00	48.00	27.00	45.00	25.00	41.00	23.00	38.00	20.00	33.00	18.00	30.00	15.00	25.00	13.00	21.00	10.00	17.00	5.00	8.00	
↔	108.00	178.00	82.00	136.00	74.00	122.00	74.00	122.00	64.00	106.00	58.00	96.00	54.00	90.00	50.00	82.00	46.00	76.00	40.00	66.00	36.00	60.00	30.00	50.00	26.00	42.00	20.00	34.00	10.00	16.00	
	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	

10.2 Triangle tarifaire du lac de Brienz

Brienzersee - Preise 2026 Normalpreis Gültig 15.12.2025 - 13.12.2026

Interlaken Ost (See)		Bönigen (See)		Ringgenberg (See)		Niederried (See)		Iseltwald (See)		Oberried am Brienzersee (See)		Giessbach See		Brienz (See)	
→	10.00	17.00													
↔	20.00	34.00													
→	10.00	17.00	5.00	8.00											
↔	20.00	34.00	10.00	16.00											
→	16.00	26.00	13.00	21.00	10.00	17.00									
↔	32.00	52.00	26.00	42.00	20.00	34.00									
→	21.00	35.00	16.00	26.00	16.00	26.00	10.00	17.00							
↔	42.00	70.00	32.00	52.00	32.00	52.00	20.00	34.00							
→	24.00	40.00	21.00	35.00	21.00	35.00	10.00	17.00	10.00	17.00					
↔	48.00	80.00	42.00	70.00	42.00	70.00	20.00	34.00	20.00	34.00					
→	31.00	51.00	26.00	43.00	26.00	43.00	21.00	35.00	18.00	30.00	16.00	26.00			
↔	62.00	102.00	52.00	86.00	52.00	86.00	42.00	70.00	36.00	60.00	32.00	52.00			
→	39.00	64.00	33.00	54.00	33.00	54.00	25.00	41.00	24.00	40.00	18.00	30.00	13.00	21.00	
↔	78.00	128.00	66.00	108.00	66.00	108.00	50.00	82.00	48.00	80.00	36.00	60.00	26.00	42.00	
	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.	1. Kl.	2. Kl.

10.3 Seepass 1^{re} Classe

Vente de mi-novembre à mi-mars 2026

	Boutique en ligne		Guichet	
ONE	CHF 159.00	CHF 189.00		
FLEX	CHF 349.00	CHF 379.00		

Vente de mi-mars à mi-novembre 2026

ONE	CHF 636.00
FLEX	CHF 1'396.00

10.4 Cartes Journalières à partir du 14.12.2025

Tageskarte	Normal 2. Klasse	Reduziert 2. Klasse	Normal 1. Klasse	Reduziert 1. Klasse
TK Thuner- und Brienzersee inkl. Libero Zone 750	83.00	41.50	125.00	62.50
TK Brienzersee*	75.00	37.50	112.00	56.00
TK Kinder		15.00		24.00
TK Hund		15.00		

10.5 Frais de remboursement

Frais de remboursement CHF 10.00.
Oubli du Seepass CHF 5.00